

CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS DE LA MUNICIPALITE

N° 38/ 2016-2021 – Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La commission des finances chargée d'étudier le préavis susmentionné s'est réunie le 3 septembre 2018 à 20h30 dans la salle Sorge du bâtiment administratif.

Elle était composée de :

M.	Ronald	Moraz	CDC	Président
M.	Aleksandar	Radic	CDC	Membre
M.	Maxime	Stern	CDC	Membre (excusé)
M.	Claude	Dusserre	CDC	Membre
M.	Pascal	Gruffel	ROLC	Membre
M.	Frédéric	Delacrausaz	ROLC	Membre (excusé)
Mme	Corinne	Bonvin Jelmini	PS	Membre (excusée)
M.	Olivier	Ramel	PS	Membre
Mme	Oriane	Sarrasin	PS	Membre
Mme	Béatrice	Gitera	PS	Suppléante
M.	Roberto	Francioli	CDC	Suppléant
M.	Laurent	Modoux	ROLC	Suppléant

La Municipalité était représentée par Monsieur Stéphane Rezso, Syndic, accompagné de Madame Véronique Bruchez, Boursière.

Nous les remercions de leur présence ainsi que pour les réponses aux questions qui leur ont été posées.

Introduction

- 1) Rappel
- 2) Commentaires sur les comptes de fonctionnement
- 3) Commentaires sur les comptes d'investissement
- 4) Conclusion

Ci-après, nous vous résumons les commentaires et remarques de la Commission en relation avec les objets cités ci-dessus.

1) Rappel

Conformément au Règlement communal, la Municipalité a présenté le détail des crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018 et des crédits d'investissement.

Budget de fonctionnement :

Total des charges complémentaires	CHF 397'900
Total des produits complémentaires	- CHF 252'200
Augmentation des charges nettes	CHF 145'700
	=====

Compte des investissements :

Total des investissements complémentaires	CHF 113'000
	=====

2) Comptes de fonctionnement

Les comptes ont été parcourus en séance. La Commission relève ci-après les points ayant fait l'objet d'un complément d'informations ou de précisions :

110.3011 : Traitements

En raison d'un nombre important d'heures supplémentaires et de son solde de vacances, Monsieur Denis Lang, notre Secrétaire municipal actuel, qui a fait valoir son droit à une retraite anticipée pour la fin de cette année, ce dernier quittera son poste à la mi-octobre 2018. Pour assurer cette vacance, la Municipalité a décidé d'engager une nouvelle Secrétaire municipale adjointe à partir de la mi-septembre 2018. Ainsi, elle pourra profiter de la présence de M. D. Lang pendant un mois pour se former dans ses nouvelles tâches.

300.3185 : Honoraires et frais d'études

Au terme de la procédure de dénonciation des baux sur le site où se trouve la parcelle 825 (Route de Prilly), la Commune a enregistré des oppositions.

Dans le cadre de ces dénonciations, la Municipalité a fait appel à un avocat pour la sauvegarde de ses intérêts.

510.3112 et 521.3112 : Achat de mobilier et matériel éducatif

Cette dépense ne concerne que l'acquisition de beamers et non d'autres appareils pédagogiques.

Ces appareils étant devenus obsolètes depuis de nombreux mois, la Municipalité a donc décidé de les remplacer. Ce point avait d'ailleurs déjà fait l'objet d'une discussion lors de l'étude des comptes 2017 par la Commission des Finances.

A relever qu'une demande de subvention auprès du Canton avait été faite, mais que ce dernier l'a refusée.

661.3141 : Entretien des locaux

La mise en conformité de la porte blindée de l'abri public du collège de Marcolet était prévue pour 2018 et par conséquent cette dépense aurait dû figurer dans le budget en question.

Le Service communal concerné ayant omis de faire figurer cette charge lors de l'établissement du budget 2018, il s'est vu obligé de l'enregistrer dans les crédits complémentaires.

710.3170 : Manifestation et course des aînés

Ce poste concerne principalement l'achat des billets pour la Fête des Vignerons qui aura lieu en 2019. Au vu de la forte demande enregistrée de la part de nos Aînés, la Municipalité a été obligée de revoir ce poste à la hausse. Pour information, le prix du billet d'entrée offert à nos aînés s'élève à CHF 139.00.

3) Comptes d'investissement

430.5010.760 : Demande de crédit d'étude relative à la requalification de la place Frédy Girardet

Le principe en vue de passer la vitesse en zone 30 km/h nécessite l'obtention d'autorisations cantonales qui n'avaient pas été prévues initialement.

Dès lors, la Municipalité a dû entreprendre les démarches nécessaires qui ont occasionné des frais supplémentaires, objet de la présente demande.

4) Conclusion

Les informations et précisions fournies par Madame Véronique Bruchez et Monsieur Stéphane Rezso sur les dépenses complémentaires ont permis de clarifier les points encore en suspens.

Sur la base de ces informations, la Commission n'a pas jugé utile de présenter un amendement ou un vœu dans le cadre de ce préavis.

Prise de position de la commission

Au vu de l'exposé ci-dessus, c'est à l'unanimité de ses membres que la Commission des finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'adopter les conclusions du préavis 38/2016-2021, tel qu'il vous est présenté par la Municipalité.

Le Président rapporteur

Ronald Moraz